

LA COTISATION, C'EST QUOI ?

Nous vous proposons de **soutenir l'AAE ENSGTI** en devenant membre de l'association. Pour cela, il vous suffit de régler la cotisation annuelle qui vous procurera des droits pour **l'année calendaire** (Janvier à Décembre 2019) en cours.

L'adhésion annuelle à l'AAE nous permet de développer les actions d'ores et déjà mise en place et nous aide à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Sachez que chaque membre peut en tirer avantage et que votre adhésion est essentielle pour le bon fonctionnement de l'association.

INFORMATION PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Promo :

E-mail :

Cotisation :

- 10€ pour la promo 2018
- 20€ pour la promo 2017 et 2016
- 30€ pour les promos suivantes (2015 et précédentes)
- 45€ pour les couples d'anciens (merci d'inscrire les deux noms)
- 30€ pour les extérieurs

NOUVEAUTE ! Maintenant, vous pouvez directement régler en ligne sur : <https://goo.gl/LrPoCc>

Deux autres possibilités :

Par Chèque		Par Virement Bancaire	
Ordre :	AAE ENSGTI	Nom :	Anciens Élèves ENSGTI
Adresse :	Clothilde Lafon Résidence IZAORA 201 Chemin des Izards 31200, Toulouse	Banque :	Banque Postale
		IBAN :	FR15 2004 1000 0168 9201 9F02 047
<i>N'oubliez pas de joindre ce formulaire rempli à votre règlement.</i>		<i>Merci d'envoyer le formulaire en parallèle à tresorier@aae-ensgti.org</i>	

Pour toutes questions, écrivez-nous !

contact@aae-ensgti.org

Nous sommes aussi sur Facebook (@aaeensgti)